

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.—Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'occupe de recherches intra-muros et extra-muros. Au sein même du ministère, la Direction des aliments et drogues, le Laboratoire d'hygiène, le Laboratoire d'hygiène professionnelle et divers services cliniques font des études scientifiques dans leur domaine particulier. La Division de la recherche fait des études et des enquêtes spéciales en économie sociale et médicale. Au programme extra-muros figurent des subventions, puisées sur les fonds du Programme national d'hygiène, pour favoriser les recherches médicales dans les universités, les hôpitaux et autres établissements d'enquête. L'octroi pour fins de recherches en hygiène publique prévoit plus de \$500,000 par année, tandis que les allocations provenant des octrois pour fins de recherches en hygiène mentale, santé publique générale, tuberculose, cancer, hygiène maternelle et infantile, prévention et traitement des infirmités chez les enfants, représentent une somme supplémentaire d'environ 2 millions. En vue de coordonner les programmes de recherches médicales, le ministère organise des conférences auxquelles participent des représentants du Conseil national de recherches, du Conseil de recherches pour la défense, du ministère des Affaires des anciens combattants, de l'Institut national du cancer et du Comité consultatif de recherches du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Ces conférences définissent assez nettement le domaine de chacun et empêchent les chevauchements coûteux.

Laboratoire de recherches sur les céréales.—L'expansion rapide des cultures céréalières dans l'Ouest canadien a donné lieu, en 1912, à l'adoption de la loi sur les grains du Canada. L'application de cette loi relève de la Commission des grains, qui fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture. La Commission est chargée de réglementer le pesage, le classement et l'entreposage du grain récolté au Canada. Peu après son établissement, la Commission a vu surgir des problèmes qui exigeaient des études scientifiques; en conséquence, un laboratoire de recherches sur les céréales a été établi à Winnipeg (Man.) en 1913.

Principal centre de recherches sur la chimie des grains canadiens, le Laboratoire a le personnel (55) et l'outillage qu'il faut pour assurer le service nécessaire au maintien et à l'expansion des marchés domestiques et étrangers des céréales. Chaque année, il fournit à la Commission les renseignements requis pour appliquer la loi des grains. Il prélève et examine des échantillons de diverses cultures afin de se tenir au courant de la qualité de tous les grains expédiés durant la campagne. Des recherches fondamentales s'y poursuivent également; le programme vise à faire connaître davantage ce qui fait la qualité des céréales et à perfectionner les méthodes d'appréciation.

Sous-section 2.—Organismes provinciaux

Le petit nombre des organismes provinciaux de recherches n'est pas un signe d'indifférence de la part des provinces. La plupart des services provinciaux peuvent consulter les laboratoires universitaires, surtout au sujet de problèmes industriels et agricoles régionaux. Plusieurs ministères ont des locaux pour effectuer eux-mêmes des recherches dans leur propre domaine ou encouragent financièrement les étudiants intéressés à ce domaine ou à d'autres. L'agriculture est particulièrement bien servie vu sa grande importance comme industrie d'exportation, mais les provinces s'intéressent aussi vivement à leurs autres ressources naturelles. Leurs travaux portant sur l'agriculture, les forêts, les mines et la pêche sont expliqués brièvement aux chapitres concernés (voir l'Index).

Nova Scotia Research Foundation.—Cet organisme a été institué par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en 1946 afin d'aider les gens de la province, grâce à un supplément d'aide scientifique et technique, à trouver de nouveaux et meilleurs moyens d'utiliser les ressources forestières, marines, agricoles et minières et de développer les industries